

La Côte



Le boulanger de Bassins, Dan Josseron, a obtenu le label du Parc Jura vaudois pour son pain complet du Jura. CHRISTIAN BRUN

Le Parc Jura vaudois veut plus de produits du cru

Certification
Le Parc, pauvre en produits labellisés, veut élargir sa gamme et prévoit d'assouplir ses exigences

Yves Merz

À ce jour, le Parc Jura vaudois (PJV) compte 44 produits labellisés: quelques miels, une viande de bœuf, un pain et 36 fromages de chèvre et de brebis. «C'est peu, estime Éric Mosimann, qui a récemment repris ce dossier en main en tant que chef de projet agriculture & alpage au PJV. Il n'y a que huit producteurs concernés, alors que notre parc réunit 30 communes et se situe entre la plaine et la montagne. Il a un gros potentiel. Nous allons tout mettre en œuvre pour augmenter le nombre de labels.»

Éric Mosimann rappelle que les labels sont une plus-value pour les producteurs et prestataires de services, pour le dynamisme économique de la région de provenance, et pour tous ceux qui consomment ces produits de qualité. En outre, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) - qui autorise les parcs naturels suisses à créer des labels avec le carré vert accompagné du logo du parc - relève que ces certifications garan-

tissent au consommateur qu'il contribue au maintien d'une nature et d'un paysage exceptionnels.

Plus simple, aussi sérieux

La nouvelle directrice, Nathalie Rizzotti, reconnaît que le PJV a du retard sur les autres parcs. «Notre règlement interne est trop complexe. Il ne permet pas de labelliser tous les genres de produits. Il faut le simplifier et rendre les labels plus accessibles. Mais plus simple ne veut pas dire moins de sérieux ni moins de qualité.»

La garantie de provenance des composants d'un produit et les exigences liées au mode de production resteront strictes. Les fromages labellisés seront toujours

fabriqués avec du lait de vache ou de chèvre ayant brouté l'herbe du coin, et la farine du pain sera toujours faite avec des céréales cultivées ici. Mais faut-il vraiment que les ruches soient construites avec du bois du Parc? Et le boucher, en plus d'avoir une viande de bœufs élevés sur place, doit-il encore aménager des nichoirs pour les hirondelles?

«Nous tenons à conserver la notion de développement durable dans nos critères, précise Éric Mosimann, mais nous allons assouplir nos exigences, sans laxisme. Surtout, au lieu d'avoir une liste de critères pour tel ou tel fromage, nous allons en dresser une nouvelle qui sera appliquée pour tous les produits laitiers. Et nous

élargirons la gamme des labels aux fruits et légumes, y compris transformés en jus, en confitures ou même en vin, ainsi qu'aux produits de boulangerie, voire à d'autres types de produits, non alimentaires, comme les cosmétiques, ou même à des services.»

Coûts trop élevés

La question des frais engagés par les producteurs pour obtenir un label, puis pour le conserver, a aussi son importance. La certification initiale d'un produit coûte 700 francs. Au lancement du label, le Parc verse une participation financière, mais par la suite (en général tous les deux ans), c'est le producteur qui prend seul en charge le coût des contrôles effectués par l'Organe intercantonal de certification (OIC).

«Proportionnellement au nombre de tommes ou de pains vendus dans ce marché de niche, ces coûts sont trop élevés, remarque Éric Mosimann. Nous cherchons des solutions pour que cette charge soit moins lourde pour les producteurs.» Une réflexion visant à baisser ces coûts et à simplifier les démarches administratives est en cours avec le Canton. À terme, l'objectif serait de labelliser une fromagerie, une boulangerie, une boucherie ou une épicerie. À Longirod, des agriculteurs s'apprentent à ouvrir une arcade pour y vendre leurs produits. Le logo du Parc Jura vaudois y ferait bonne figure.

Pain du Parc dur à vendre

● Le boulanger de Bassins, Dan Josseron, est fier d'avoir obtenu un label pour son Pain du Parc Jura vaudois en novembre 2016. Mais le succès initial de ce pain complet, généré par les médias, n'a pas duré. Plus coûteux à la production, notamment à cause du logo à 20 centimes apposé sur chaque miche, il est aussi plus cher à la vente. «Comme tous les pains de la boulangerie sont de bonne qualité, les clients n'ont pas de raison de payer celui-ci plus cher», explique-t-il.

En outre, Dan Josseron a connu des problèmes avec la qualité de la farine. Ainsi, il hésite à payer les 700 francs du contrôle des deux ans, ou à créer un nouveau pain. «Il faudrait qu'on ait plus de produits labellisés, ou que la boulangerie elle-même le soit. Pour ça, il faudrait que le moulin garantisse une livraison de farines du Parc.» Un projet allant dans ce sens est à l'étude. Il pourrait déboucher sur un pain du Parc pour la fondue, puis sur la Fondue du Parc. **Y.M.**

Nord vaudois - Broye

L'avenue des Sports doit être sécurisée au plus vite

Yverdon-les-Bains
Le Conseil communal juge que la moitié est de cet axe très fréquenté est dangereuse, surtout pour les piétons et les deux-roues

Pour la conseillère communale Vert'libérale Anne Gillardin Graf et son confrère Vert Martin Loos, la question ne devrait même pas se poser: jugé «particulièrement dangereux» pour les piétons et les cyclistes, le secteur est de l'avenue des Sports doit être sécurisée au plus vite. Suivis à l'unanimité par les autres membres de l'organe délibérant, ils ont déposé jeudi soir une motion demandant à la Municipalité de présenter une proposition de réaménagement du secteur.

Le tronçon en question s'étend sur environ 400 mètres entre le rond-point de la rue de l'Industrie et l'intersection des Grèves-de-Clendy. Les conseillers ont relevé plusieurs points noirs en regard de la mobilité douce sur cet axe rectiligne limité à 50 km/h et emprunté quotidiennement par 8000 véhicules. La séparation entre le trafic motorisé et la bande cyclable se limite à un marquage dégradé et peu visible. Situé légè-

rement en contrebas après le pont sur le Buron, qui le masque, le passage pour piétons emprunté par ceux qui se rendent à la plage est invisible pour les automobilistes circulant depuis Yvonand. «De plus, des trous sont apparus sur la chaussée, qui contraignent les deux-roues à se déporter par endroits de deux mètres sur la route», a ajouté Anne Gillardin Graf. Les deux motionnaires déplorent encore qu'aucune signalétique n'attire l'attention des automobilistes sur l'absence de trottoir à cet endroit. «Et aucun des projets d'aménagement prévus autour de ce secteur n'inclut ce tronçon de l'avenue des Sports», a renchéri Martin Loos.

Municipale de la Police, Valérie Jaggi Wepf a assuré avoir entendu le message et partager les préoccupations du Conseil quant à la sécurité. «Nous ferons tout ce que nous pouvons pour améliorer la signalisation et l'état de la chaussée. Mais, pour le trottoir, ce ne sera pas possible pour le moment. Il n'est pas prévu au plan des investissements et il serait insensé de réaliser un trottoir avant la fin de tous les travaux prévus dans l'ensemble de ce secteur.»

F.R.A.



La sécurité des deux-roues et des piétons n'est pas assurée à l'avenue des Sports, selon le Conseil communal. CHRISTIAN BRUN

Orbe

Les impôts n'augmentent pas

Jeudi, le Conseil communal d'Orbe a reconduit le taux d'imposition communal à 77% de l'impôt cantonal de base pour l'année 2019, alors que le projet de budget annonce un déficit de 279 367 francs. Dans son préavis, la Municipalité estimait toutefois que la commune devait rester attractive afin d'attirer de nouveaux contribuables. «Le Législatif l'a soutenu à l'unanimité», explique le syndic, Henri Germond. Le Conseil communal se penchera sur le budget teinté de rouge le mois prochain. **A.H.**

Rosette Poletti signe

Payerne À l'occasion de la parution de son livre «Être proche-aidant, c'est apprendre à danser sous la pluie plutôt que d'attendre la fin de l'orage», Rosette Poletti donnera une conférence à la Librairie Page 2016 ce mercredi à 19h. Dédicaces dès 17h30. **S.G.**

Arbres à l'écran

Corcelles-près-Payerne L'association Demain la Broye propose une projection du documentaire «L'intelligence des arbres» vendredi 9 novembre au centre La Grange à 20h. Inscription obligatoire au 079 457 42 35. **S.G.**

PUBLICITÉ

24heures Partenaire média

Jazz ONZE+
FESTIVAL LAUSANNE
7-11. NOV. 2018
CASINO DE MONTBENON

jazzonzeplus.ch

PUBLICITÉ

Lonay

Et le rond-point le plus moche de Suisse romande est: la fourmi géante du pont de la Gracieuse, à Lonay. C'est le verdict des 150 lecteurs qui ont participé à cette élection particulière. Le jury a lui opté pour un giratoire situé à Boudry (NE), au milieu duquel est plantée, nez en bas, une carcasse de voiture. Tous les résultats sur www.24heures.ch C.C.O.

PUBLICITÉ

24heures Partenaire média

Elisez la sportive et le sportif vaudois de l'année 2018

Votez en ligne

MÉRITE SPORTIF VAUDOIS 2018

www.meritesportifvaudois.ch